

Compte-rendu de la réunion de collège commun Ingénierie/Travaux/Microstructures du mardi 21 janvier 2025

Etaient présents :

Membres du Bureau :

		Présents
BRETON Julien (JBR)	<i>RSK</i>	X
HIEZ David (DHI)	<i>TAUW</i>	X
FOURAGE Nicolas (NFO)	<i>SOCOTEC</i>	X
GERGELY Philippe (PGE)	<i>PRACTICWAY</i>	X
GUELORGET Yves (YGU)	<i>ANTEA</i>	X
ROGNON Amélie (ARO)	<i>ORTEC SOLEO</i>	X
RICHARD Jean-Yves (JYR)	<i>SARPI REMEDIATION</i>	X
SENECHAUD Jonathan (JSE)	<i>COLAS Environnement</i>	X
TRACOL Jean-Philippe (JPT)	<i>SECHE Eco Services</i>	X

Membres de l'UPDS :

ZMIJEWSKI	Julie	ARTELIA
ORDRONNEAU	Rodolphe	BUREAU VERITAS
GAULME	Marie	DEKRA
POULIQUEN	David	DEKRA
BLUSSEAU	Aurélie	DIE REMEDIATION
PLANEL	Nicolas	DIE REMEDIATION
RUF	Amélie	EIFFAGE GAUTHEY
CROZE	Véronique	ELEMENT TERRE
ZUCCARELLI	Claire	EODD
LAGNEAU	Véronique	FONDASOL
HAMON	Ingrid	GINGER BURGEAP
FAZENDA	Nathalie	KALIES
RIHOUEY	Stéphane	ORTEC SOLEO
RATEL	Arthur	RESOLVE
POIRIER	David	SECHE ECO SERVICES
DESCHAMPS	Fanny	SEREA
MANSUELLE	Laurent	SERPOL
MORIN	Nathalie	SOCOTEC ENVIRONNEMENT
JUMEAU	Thierry	SOLER IDE
PERROT	Reynald	TAUW
SAUTOUR	Pierre	TELL-US
CHALHOUB	Sylvain	TERSEN

THANNBERGER	Laurent	VALGO
-------------	---------	-------

1. Réflexion sur la vision des adhérents des 3 collèges sur le marché des SSP en 2024 et 2025

Cf. diaporama en annexe

Dans le cadre de la réunion, un questionnaire a été lancé en direct afin de recueillir la perception des adhérents des trois collèges concernant le marché des SSP en 2024 et leurs perspectives pour 2025.

Le collège Travaux a identifié les principaux défis auxquels les BE pourraient faire face en 2024. Selon eux, les enjeux majeurs pour les BE concernent avant tout la pression sur les prix, amplifiée par une concurrence de plus en plus intense, les engagements et la réglementation. De leur côté, les BE ont également réfléchi aux difficultés rencontrées par les entreprises de travaux. Ils estiment que la concurrence constitue également un défi de taille pour ces dernières, accompagné de responsabilités accrues et d'un besoin constant de maintenir des prix compétitifs pour rester attractifs.

Concernant les résultats financiers, le collège Travaux estime que le CA est en retrait et que la part de l'industrie dans le CA a été plus significative que l'immobilier et le public. En outre, les appels d'offres publics ont diminué, avec des estimations de CA des AO publics également en baisse. Le nombre d'AO dans le secteur industriel semble rester stable, voire en légère baisse, à noter que la majorité des affaires ont impliqué un MOE ou un AMO SSP. Quant à l'organisation interne des entreprises, les changements sont limités, avec un équilibre de 50/50 entre ceux qui ont connu des changements et ceux qui n'en ont pas subi, principalement sur le plan des ressources humaines.

Pour 2025, les perspectives dans les travaux sont marquées par une inquiétude générale concernant l'activité, avec un carnet de commandes modéré, voire faible, en début d'année. Les facteurs limitants identifiés sont la pression sur les prix en raison de la concurrence, la crise dans les secteurs immobilier et industriel, les pratiques de travaux douteuses (concurrence déloyale), et un manque de contrôle de l'administration.

Le collège Ingénierie, quant à lui, a observé une tendance à la hausse pour ses résultats, avec un CA en légère augmentation. Le nombre d'AO publics est resté stable, mais les estimations de CA pour les AO publics ont montré une baisse. Comme pour le collège Travaux, la part de l'industrie dans le CA a été plus importante, et le nombre d'AO dans l'industrie a soit augmenté, soit est resté stable. Un autre point notable est que les sociétés de travaux avec lesquelles les BE ont travaillé étaient majoritairement certifiées LNE SSP. Sur le plan organisationnel, aucun changement significatif n'a été observé dans les entreprises du collège Ingénierie.

Les perspectives pour 2025 dans le collège Ingénierie sont relativement modérées, voire confiantes. Cependant, tout comme le collège Travaux, le carnet de commandes est jugé modéré à inquiet en début d'année, avec une répartition des affaires similaire, avec davantage de projets dans l'industrie que dans l'immobilier/public.

Pour tous les collèges, les grands projets seront en légère baisse, voire stables, et la visibilité pour l'année à venir reste limitée, avec une forte incertitude sur l'évolution du marché.

Les leviers de croissance identifiés par les deux collèges incluent principalement la réglementation, le développement des études et travaux sur les polluants émergents, ainsi que la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, qui apparaissent comme des facteurs clés pour l'avenir du marché des SSP.

En fonction de leur activité, les membres du collège microstructures se retrouvent dans l'expression du collège travaux ou du collège ingénierie.

Dans l'ensemble, les adhérents des trois collèges partagent des préoccupations similaires, notamment sur la concurrence, la pression sur les prix et l'incertitude économique. Les perspectives pour 2025 restent prudentes, mais il existe un potentiel de développement. Les membres ont identifié la nécessité de renforcer la réglementation pour faire face aux défis à venir.

2. Identification des solutions à apporter aux constats effectués par les adhérents lors de la réalisation des prestations

Cf. diaporama en annexe

Les échanges entre les 3 collèges ont permis de faire ressortir quelques idées afin d'améliorer les relations entre les collèges et préserver notre savoir-faire et compétitivité :

- Des propositions spécifiques pourraient être apportées lors de la révision de la norme NFX 31620 :
 - o Conception de travaux : faire une distinction sur la prestation de conception faite lors de la réponse aux AO → rémunération des entreprises travaux
 - o Création d'une prestation relative à la synthèse des études environnementales → rémunération des BE, et gain de temps et économie pour les entreprises travaux
 - o Autres ?
- Des propositions relatives aux bonnes pratiques professionnelles qui pourraient être ajoutées au Guides BP à destination des MOA (si ce n'est déjà intégré) :
 - o Intégrer dans le PG et/ou le CCTP une mention explicite sur l'importance des PCT : Il est essentiel de préciser que le PG et le CCTP ne peuvent remplacer un PCT. Cette clarification pousserait à ce que les PCT soient plus souvent réalisés.
 - o Développer les marchés de conception/réalisation : Ces marchés pourraient favoriser une meilleure collaboration entre les bureaux d'études et les entreprises de travaux dès la phase de conception. Ils permettent une meilleure prise en compte des contraintes de chaque partie, l'optimisation des solutions techniques et économiques, une gestion partagée des risques, et une meilleure maîtrise des délais.
 - o Inciter les MOA à rémunérer les offres quand AO longs / grands projets / conception importante
 - o S'assurer de l'équilibre en ETP entre les MOE et entreprises travaux (adéquation entre les attentes et la réalité terrain)
 - o Conseiller aux donneurs d'ordre, lorsqu'on est MOE, de laisser un délai suffisant de réponse.
- Des propositions visant la création d'une charte ?
- Rééquilibrer les prestations entre les bureaux d'études et les entreprises de travaux : Actuellement, les prestations supplémentaires demandées par les MOA aux entreprises de travaux ne sont pas toujours prises en compte de manière équitable. Il serait pertinent de créer un système d'ETP pour mieux évaluer, planifier et répartir les procédures supplémentaires nécessaires. Cela permettrait également aux entreprises de travaux d'avoir une meilleure visibilité sur ces exigences.